



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Spécialité : Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche

Le jury déclare **définitivement admis** à l'examen du Baccalauréat professionnel Métiers de la mer de la spécialité :
Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche, les candidats suivants :

Centre de Bastia

Admis : 3

DAMY Simon, Luc, Bastia, avec mention Très Bien

DUBBIOSI Gabriel, Paul, Nice, avec mention Assez Bien

SZABO Luca-loan, Bastia

Centre de Blanchet

Admis : 3

GALLAS Medhy, Oran, Pointe-à-Pitre

JACQUELINE Kroulyan, Jim, Pointe-à-Pitre

QUESTEL Romain, Gabriel, Pointe-à-Pitre

Centre de Boulogne

Admis : 2

LEPRÊTRE Clément, Guillaume, Boulogne-sur-Mer, avec mention Assez Bien

TABART Mathéo, Jérémy, Dunkerque

Centre de Cherbourg

Admis : 5

BARBEY Irmin, Joël, Cherbourg

BLONDEL Anaël, Gérard, Cherbourg

FRANÇOISE Tristan, Marc, Cherbourg

LETROUVÉ Axel, Bernard, Cherbourg

MENDES Milo, Patrice, Cherbourg

Centre de Ciboure

Admis : 3

GASPARD Lilian, René, Saint-Pierre-et-Miquelon, avec mention Bien

JURNET--DUPEY Jules, Joseph, Bayonne, avec mention Assez Bien

ORNE Tom, Lucas, Bayonne, avec mention Assez Bien

Centre de Etel

Admis : 7

BELLECC Briac, Auray, avec mention Bien
BOURGEOIS Killian, Auray, avec mention Assez Bien
HUITRIC Lenny, Concarneau
LE CLEACH Enzo, Paul, Lorient
ROUDAUT Mathis, Lorient, avec mention Bien
SABATIER BEAUCHESNE Vetea, Bertrand, Lorient
SINOPOLI Noa, Paolo, Lorient, avec mention Assez Bien

Centre de Fécamp

Admis : 2

CHARLES Joshua, Louis, Dieppe, avec mention Bien
GRAIRE Florian, Thierry, Fécamp, avec mention Assez Bien

Centre de Le Guilvinec

Admis : 12

AFFAGARD Tybo, Yannick, Le Guilvinec
ARFAOUI Adel, Le Guilvinec
AUTRET Youen, Lucien, Le Guilvinec
BENARD Kyllian, Brest
COSQUER Tanguy, Ludovic, Le Guilvinec
GUEGUINAT Maël, Le Guilvinec, avec mention Assez Bien
HOUISE-RICHARD Lenny, Léon, Audierne
LE BLOA Matthis, Lilian, Le Guilvinec, avec mention Bien
LE COLLOTTER Goulwen, Loïc, Saint-Malo
LEFÈVRE Lohan, Christian, Le Guilvinec, avec mention Assez Bien
MOREAU Rudy, Jean, Douarnenez, avec mention Assez Bien
PICOL Kilian, Mickaël, Le Guilvinec, avec mention Bien

Centre de Nantes

Admis : 7

GUILLEVIC Tyméo, Saint-Nazaire, avec mention Assez Bien
HÉNAFF Baptiste, Timothé, Saint-Nazaire, avec mention Bien
HUBE Melvin, Cédric, Les Sables-d'Olonne
LUBOWIECKI--COURONNÉ Bryan, Sébastien, Saint-Nazaire
MORICEAU Saëlig, Gaston, Saint-Nazaire, avec mention Assez Bien
NATIVEL Manuel, Paul, Saint-Nazaire, avec mention Assez Bien
RICOLLEAU Guillaume, Pascal, Saint-Nazaire, avec mention Assez Bien

Centre de Paimpol

Admis : 4

BERA--BLIN Evan, Stanislas, Saint-Brieuc

MOIZEAU Ewen, René-Yves, Saint-Brieuc

OBELLIANNE Titouan, Taô, Saint-Brieuc, avec mention Assez Bien

ROIGNANT Lény, Saint-Brieuc

Centre de Saint-Malo

Admis : 7

DANIC--MAHE Alan, Nicolas, Saint-Malo, avec mention Assez Bien

DELAMAIRE Loris, Pierre, Saint-Malo, avec mention Assez Bien

FRIES Antoine, Saint-Malo

HILLARD Noé, Claude, Saint-Malo, avec mention Bien

LE BRETON Kéwan, Noam, Saint-Malo, avec mention Bien

LEJAMTEL Louis, Lucas, Saint-Malo, avec mention Très Bien

LIVERNEAU Quentin, Gabriel, Saint-Malo

Centre de Sète

Admis : 12

ANTONUCCI Louis, Antoine, Marseille

CADROT--LE MERCIER DE MAISONCELLE Jaden, Jean, Sète

CATTANÉO--BRUGUIER Mathis, Hugo, Sète

DOMENICHINI Giuseppe, Eros, Sète

DURAND Anthony, Alain, Martigues

ESTEVE Léo, Yann, Sète

GLAS Alexis, Salvatore, Sète

KEPA Jules, Pierre, Saint-Brieuc

PLASSARD Louis, Georges, Marseille, avec mention Assez Bien

ROSES Benoit, Étienne, Port-Vendres

THIEBAULT PATRAC Killian, Jimmy, Sète

VIRAVAUD YVER Adam, Patrick, Nice

Si vous estimez que cette décision est illégale, vous pouvez la contester dans un délai de deux mois à compter de la date de publication : soit par un recours administratif auprès du Président de jury, du directeur interrégional de la mer ou du directeur du service compétent outre-mer, soit par un recours contentieux auprès du Président du tribunal administratif compétent.